

main-d'oeuvre et éducation et le secteur Échanges. En janvier 1994, les États-Unis ont commencé à explorer et à promouvoir cette option; le Canada aurait intérêt à appuyer généralement le travail analytique de l'OCDE sur la question. Lorsque ce travail aura progressé, il faudrait songer à établir un Groupe de travail du GATT ou un groupe d'étude conjoint OIT/GATT pour favoriser la participation des pays en développement à un dialogue sur les rapports entre les questions de commerce et de main-d'oeuvre.

- Le maintien, dans les pays développés, de bonnes politiques d'adaptation qui favorisent l'acquisition de compétences et la mobilité de la main-d'oeuvre atténuerait probablement les préoccupations du public et des travailleurs devant la libéralisation du commerce et la mondialisation.
- Au Canada, en raison du partage des pouvoirs législatifs prévu par la Constitution, il nous faut entretenir un dialogue et une coopération au niveau intergouvernemental. Pour faciliter la participation éventuelle du Canada à un dialogue multilatéral, il serait peut-être utile d'établir un groupe de travail fédéral-provincial chargé d'examiner les politiques du travail sous l'angle des pressions à l'adaptation engagées par la mondialisation et la concurrence internationale. Les responsables des politiques touchant le commerce et le travail doivent dès maintenant commencer à développer l'expertise nécessaire, à introduire des mécanismes pour l'intégration des politiques, et à préparer le pays au défi posé par une future négociation multilatérale qui engloberait les questions de travail et de main-d'oeuvre.
- Le Canada a pris des mesures pour améliorer le système de programmes de formation et d'adaptation offerts aux travailleurs canadiens. Les pressions exercées par la mondialisation et la libéralisation du commerce sont telles que ce type de stratégie doit être maintenu. Mais l'adaptation imposée par la concurrence étrangère sous l'effet de la mondialisation et de la libéralisation du commerce ne devrait pas être considérée comme fondamentalement différente de l'adaptation imposée par d'autres facteurs comme l'évolution des préférences des consommateurs, le changement technologique, la fermeture d'entreprises ou la réduction de leurs effectifs pour toute autre raison.